



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 06 MARS 2025

OBJET : MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE – **CONTRAT DE PRESTATION – LABORARE CONSEIL**

L'an deux mille vingt-cinq et le six Mars à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN.

Étaient présents :

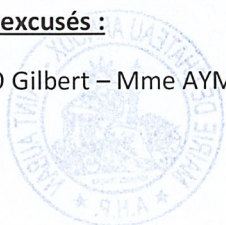
M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne –
M. JULLIEN Bernard – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte – M. DALCANT Jacques – Mme BARDIES
Frédérique – M. CARMONA Alain – Mme TOUMANI Soréa – M. HERNANDEZ Antoine – M. FAYET Stéphane –
M. DI GIOVANNI Alexandre – M. BERTRAND Philippe – Mme GIACHINO Lisa – M. DELAHAYE Guy – Mme
ORSINI Chantal – M. MEGUEDMI Smaïl – Mme PIOZIN Patricia.

Ont donné procuration :

Mme PELEGRINA Geneviève a donné procuration à Mme PIERRAT Brigitte
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
Mme SZAFRANSKI Nathalie a donné procuration à M. HERNANDEZ Antoine
Mme SACCO Virginie a donné procuration à Mme BARDIES Frédérique
M. RICHELME Jean-Marc a donné procuration à M. BERTRAND Philippe

Absents excusés :

M. RISSO Gilbert – Mme AYMES Patricia – Mme UGHETTO Wendy.



Mme Frédérique BARDIES a été désignée secrétaire de séance.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 06 Mars 2025.
Délibération N° DM_20250306N017

OBJET : MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE – CONTRAT DE PRESTATION – LABORARE CONSEIL

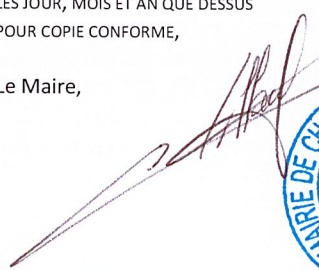
Gérard BENOÎT rappelle à l'Assemblée que, compte tenu de l'affaiblissement de l'offre de soins médicaux dans notre Commune, et plus largement dans notre bassin de vie et ce, malgré l'arrivée en Juillet 2024, du Docteur PRIETO, la Municipalité continue à rechercher des professionnels de santé et notamment des médecins généralistes.

Compte tenu de l'issue favorable de notre collaboration avec le cabinet de recrutement "LABORARE Conseil", il est proposé au Conseil Municipal de conclure un nouveau contrat de prestation pour la recherche d'un médecin supplémentaire afin de stabiliser la maison de santé pluriprofessionnelle récemment labellisée.

Gérard BENOÎT propose au Conseil Municipal de confirmer ce choix de démarche et d'approuver le projet de contrat de prestation de recrutement de médecin généraliste libéral proposé par LABORARE Conseil, contrat qui prévoit toutes les clauses d'intervention et notamment l'aspect financier (contrat joint à la convocation).

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE** :

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prestation avec le cabinet "LABORARE Conseil" et tous les documents s'y rapportant.

AFFICHEE LE : RETIREE LE : T ☒ NT ☐ NOMENCLATURE N° 7-10	CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE TREIZE MARS DEUX MILLE VINGT-CINQ. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME, Le Maire,  René VILLARD 
---	---